



**ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE**  
**Avenue Charles Thielemans 93**  
**1150 BRUXELLES**

Service Secrétariat

**Réponse à une question écrite d'un conseiller communal**

**QUESTION ECRITE**

<b>Demande de :</b>	Cathy Vaessen
<b>Date :</b>	18.06.24
<b>Adressée à :</b>	Caroline Lhoir

**Sujet :** Renouée du Japon : initiatives contre cette plante invasive

La renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), plante invasive originaire d'Asie, est connue pour ses effets néfastes sur l'environnement et la biodiversité. Cette espèce prolifère rapidement, étouffant les plantes locales et perturbant les écosystèmes. De plus, ses racines puissantes peuvent causer des dommages significatifs aux infrastructures urbaines telles que les trottoirs et les voiries, engendrant des coûts importants de réparation.

En raison de ces impacts, il est crucial de recenser la présence de la renouée du Japon et de mettre en place des stratégies efficaces pour la contrôler et l'éradiquer.

Questions :

1. Un recensement de la renouée du Japon a-t-il été effectué à Woluwe-Saint-Pierre ?
  - Si oui, quels sont les résultats de ce recensement ?
  - Si non, envisagez-vous de lancer un tel recensement prochainement ?
2. Quelles sont les stratégies actuelles de lutte contre la renouée du Japon mises en place par la commune de Woluwe-Saint-Pierre ?
  - Utilisez-vous des méthodes mécaniques, chimiques ou biologiques pour contrôler cette plante invasive ?
3. Y a-t-il des collaborations avec d'autres communes ou organisations ou Bruxelles Environnement pour combattre la renouée du Japon de manière plus efficace ?
4. Quels sont les moyens alloués par la commune pour la lutte contre cette plante invasive (budget, personnel, équipements) ?

5. La commune prévoit-elle des campagnes de sensibilisation et d'information pour les habitants concernant les nuisances engendrées par la renouée du Japon et les moyens de la combattre ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

## **REPONSE**

Chère Madame Vaessen,

Merci pour vos questions et votre préoccupation à l'égard de la biodiversité dans notre commune, et singulièrement la renouée du Japon.

La renouée du Japon fait effectivement partie de la liste officielle des espèces exotiques envahissantes en Région bruxelloise (selon l'ordonnance relative à la conservation de la nature du 1<sup>er</sup> mars 2012) et, comme d'autres espèces exotiques envahissantes, doit être suivie de près.

Bruxelles Environnement a établi une Infos-fiche très complète sur le sujet, accessible au public : [https://document.environnement.brussels/opac\\_css/elecfile/IF\\_Renouee\\_Japon\\_FR.pdf](https://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/IF_Renouee_Japon_FR.pdf)

1. *Un recensement de la renouée du Japon a-t-il été effectué à Woluwe-Saint-Pierre ?*

- *Si oui, quels sont les résultats de ce recensement ?*

- *Si non, envisagez-vous de lancer un tel recensement prochainement ?*

A ce jour, un recensement exhaustif n'a pas été réalisé et il n'est pas prévu de le lancer.

Toutefois, s'agissant des espaces publics, la présence de renouée du Japon est identifiée sur le terrain par les jardiniers lors de leurs tournées d'entretien des espaces verts, par leur responsable d'équipe ou encore par les collaborateurs du service des Espaces verts. Des habitants attentifs et informés nous le signalent parfois également. **L'information est transmise et centralisée auprès du responsable des jardiniers et du service des Espaces verts**, pour que toutes les mesures ad hoc soient prises.

2. *Quelles sont les stratégies actuelles de lutte contre la renouée du Japon mises en place par la commune de Woluwe-Saint-Pierre ?*

- *Utilisez-vous des méthodes mécaniques, chimiques ou biologiques pour contrôler cette plante invasive ?*

Le Conseil communal a décidé, en avril 2014, de souscrire gratuitement au **Code de conduite sur les plantes invasives en Belgique**, rédigé en septembre 2011 et revu en décembre 2013 par l'Unité "Biodiversité et Paysage" de l'Université de Liège Gembloux Agro-Bio Tech, pour servir d'élément de travail dans la lutte contre les plantes invasives dans la Commune (Réseau AlterIAS ou ALTERnatives to Invasive Alien Species à l'époque).

La stratégie s'est poursuivie dans ce sens depuis lors, au niveau du service des Espaces verts.

Dès qu'un spécimen de renouée du Japon est identifié, l'équipe de jardiniers recourt à une de méthodes suivantes :

- Pour les petites surfaces –soit jusqu'à 5m<sup>2</sup>- , les renouées sont coupées à l'aide d'une **bêche** ou d'une **pelle**, et ce, de manière répétitive jusqu'à son éradication. C'est le cas par exemple au parc Capart ou au clos Jean Mermoz.
- Pour des zones plus étendues, notre équipe utilise la technique de l'étouffement, en recouvrant la surface par un géotextile, combinée au traitement solaire, c'est-à-dire en faisant monter la température grâce à l'albédo du géotextile. Cette méthode a été utilisée rue du Bemel, dans le cadre de l'installation du potager collectif.

Les méthodes utilisées relèvent donc uniquement de **traitements mécaniques et physiques**. Pour rappel, le recours aux traitements phytosanitaires est formellement interdit en Région bruxelloise depuis 2016 dans les espaces publics.

Il faut ajouter à ces méthodes la **méthode préventive** qui consiste à ne pas transporter et déplacer des terres pouvant être contaminées, et à ne pas stocker de copeaux de bois qui seront utilisés dans les plantations là où se trouvent des foyers de renouée du Japon.

A noter aussi, le futur site du mésocompost, ancien terrain vague, fait l'objet d'une gestion spécifique et particulièrement accompagnée, par Bruxelles Environnement et un Bureau d'étude spécialisé, pour gérer les foyers de renouée du Japon présents sur le site, et éviter à tout prix leur propagation. Il faudra continuer à y être vigilant.

*3. Y a-t-il des collaborations avec d'autres communes ou organisations ou Bruxelles Environnement pour combattre la renouée du Japon de manière plus efficace ?*

Nous nous inscrivons dans la lignée des méthodes de prévention et de traitement préconisées par Bruxelles Environnement. Pour le traitement sur le territoire de la commune, nous travaillons en interne avec nos équipes communales.

*4. Quels sont les moyens alloués par la commune pour la lutte contre cette plante invasive (budget, personnel, équipements) ?*

Concernant les moyens alloués par la commune, il s'agit essentiellement du personnel communal. Cette lutte pour les petits foyers de présence se fait dans le cadre du travail quotidien d'entretien.

*5. La commune prévoit-elle des campagnes de sensibilisation et d'information pour les habitants concernant les nuisances engendrées par la renouée du Japon et les moyens de la combattre ?*

Bruxelles Environnement, Natagora et Adalia, entre autres, assurent de nombreuses campagnes de sensibilisation et d'information sur le sujet, à destination des habitants et des professionnels.

Au niveau communal, à la suite de la souscription au plan du projet AlterIAS en 2014, nous avons réalisé cette même année une campagne de sensibilisation dans les éditions de mai, juin, juillet et septembre du Wolomag. Un feuillet sous la forme de 4 articles présentant une introduction aux plantes invasives ainsi que des informations plus détaillées sur 3 espèces invasives (caractéristiques, moyens de gestion, canaux de signalisation) : la renouée du Japon, la berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya.

Dans les prochains mois, nous envisageons une rubrique sur le site web communal pour mettre l'information à jour.

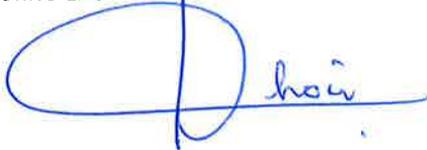
Les services Environnement et Espaces verts sont en contact avec les habitants qui observent des spécimens et/ou ont des questions sur la présence de cette plante en propriété privée, et besoin de conseils pour en venir à bout. C'est dans l'intérêt général pour éviter la propagation.

En outre, si lors d'une visite des cas de renouée du Japon sont observés sur un terrain privé, des conseils de gestion sont donnés au propriétaire.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 17 juillet 2024

L'échevine déléguée,

Caroline Lhoir

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by the name 'Lhoir' written in a cursive script.